

## La Côte

### Le salon des vins planche sur l'après-Comptoir

**Morges**  
Les organisateurs de Divinum ont accusé le coup après l'annonce de l'arrêt du Comptoir. Mais ils comptent créer une nouvelle manifestation pour amortir les coûts liés aux infrastructures

15 décembre 2016: le Comptoir de Morges tire la prise. L'annonce n'est pas sans conséquence pour Divinum, le nouveau salon des vins à Morges. Les deux manifestations devaient en effet se partager une grande tente au Parc des Sports en avril prochain. «Il n'y avait pas de contrat, mais un accord de principe», précise Richard Chassot, le directeur de la manifestation. «Construire 3000 m<sup>2</sup> de cantine avec une partie sur deux étages, c'est lourd financièrement. En divisant les frais par deux, nous étions tous gagnants. Pour ce genre d'infrastructure, ce n'est pas la durée de location qui coûte le plus cher, mais bien le montage et le démontage. C'est donc un coup dur pour nous.»

Malgré cette mauvaise nouvelle, Richard Chassot et son équipe ont décidé de ne pas subir les événements. «Afin d'amortir les coûts des infrastructures pour Divinum, nous réfléchissons à la création d'une manifestation une ou deux semaines après le salon des vins. Nous sommes une société d'événementiel, on pourrait donc apporter quelque chose de nouveau sur Morges en profitant de cette cantine qui sera déjà montée. Nous avons une idée, mais nous devons tout d'abord en discuter avec la Commune pour voir si cela peut fonctionner et si nous pouvons obtenir toutes les autorisations.»

#### Un potentiel bien réel

Malgré le départ de plusieurs manifestations (Arvinis et le Marché de Noël notamment), celui qui est également le patron du Tour de Romandie croit fortement au potentiel de la cité. «Je suis persuadé que des événements peuvent vivre à Morges. La plupart des villes font aujourd'hui appel à l'événementiel pour apporter de l'animation et affirmer leur dynamisme. En Suisse, la population ne sort que peu de chez elle sauf si on lui propose quelque chose de concret. Si l'on veut qu'il y ait de la vie, que les commerçants aient du passage, amener un événement est une excellente solution.»

En attendant, les organisateurs attendent le verdict du

Conseil communal sur l'octroi d'un crédit de 50 000 francs à la manifestation pendant trois ans ainsi qu'un apport logistique. Le sujet devrait être porté à l'ordre du jour de la séance du mercredi 1er février. «Cet appui de la Commune est indispensable pour nous, d'autant plus avec l'annonce de l'arrêt du Comptoir», reprend Richard Chassot. «Quand on lance un nouvel événement, il faut toujours deux à trois ans pour l'implanter. Cette aide au démarrage est très importante pour le faire connaître. Le défi est d'imposer la marque et que les gens sachent de quoi on parle quand on évoque Divinum. C'est dans ce sens que nous allons prochainement amorcer notre plan médias.»

#### Dans les temps

En montant un salon en moins d'une année, Richard Chassot et son équipe se sont lancés en véritable défi. «Pour l'heure, le planning est respecté. Nous affichons complet, les vigneronns connaissent déjà tous leur futur emplacement et les relations avec la Commune sont excellentes. Mais c'est un travail énorme et j'ai une personne qui travaille presque à plein-temps dessus. J'ai également la chance de pouvoir compter sur une équipe complète, avec un panel de spécialistes et de compétences qui permettent d'aller assez vite sur certains dossiers. Nous sommes plutôt confiants, mais la grande inconnue reste le nombre de visiteurs. Un facteur qui impactera fortement notre budget qui est de l'ordre de 650 000 à 700 000 francs.»

**Julien Lambert**

### Un voyage en Sardaigne

● Pour sa 1re édition, Divinum aura pour hôte d'honneur la Sardaigne. «On aura entre 20 et 22 producteurs dont une moitié de vigneronns», explique Richard Chassot. Il n'y aura donc pas que du vin. «L'objectif de notre salon est d'y consacrer 90% de l'espace, mais d'apporter également autre chose pour faire une coupure et offrir une expérience. La Sardaigne offre sur son territoire une belle gamme de produits que les gens pourront découvrir: miel, huile d'olive, bière ou encore fromage.» Il sera donc possible de découvrir toute une région, et pas uniquement ses vins.

## Nord vaudois-Broye

# L'élite de l'Helvétie romaine dans l'immense et luxueuse

**Patrimoine**  
Une étude fait le bilan de 30 ans de recherches sur la bâtisse antique la plus grande connue au nord des Alpes

**Erwan Le Bec**

Imaginez une imposante façade de 230 mètres de long, un dédale de plus de 110 pièces pour le rez-de-chaussée de la seule demeure principale, des couloirs et salles d'apparat ornés d'une vingtaine de types de marbre importés des meilleures carrières d'Égypte et de Grèce, des portiques, des statues, une vue imprenable sur la plaine. Et rien de moins qu'un ensemble de neuf luxueuses mosaïques aujourd'hui célèbres.

Unique en son genre, l'antique villa romaine d'Orbe-Boscéaz en jette toujours autant, même dix-neuf siècles après sa construction.

A son sujet, les meilleurs spécialistes de l'archéologie vaudoise viennent de publier un autre monument. La somme des connaissances sur la plus grande villa romaine connue au nord des Alpes. Cette étude - cinq volumes, 2000 pages, le poids d'un joli marcassin - est qualifiée par Thierry Luginbühl, professeur à l'Université de Lausanne, l'institution en charge des recherches (*lire ci-contre*), de «sans doute l'une des publications les plus abouties sur une villa rustique». De quoi constituer une véritable immersion dans le quotidien et la demeure d'un des plus riches citoyens de l'Helvétie romaine.

#### Luxe et vins

Les artefacts retrouvés témoignent d'un faste peu commun sous nos latitudes. De la vaisselle alors inconnue sur le Plateau, importée d'Afrique ou du centre de la Gaule. Des grands crus de Grèce et de Campanie, aux côtés de boissons locales type bière et hydromel. On y pratiquait la chasse: des restes d'ours, de perdrix, et de cerfs ont été mis au jour. Ils se dégustaient notamment dans des salles de banquet, donnant sur la cour et ses colonnes corinthiennes.

Au profit de qui? Sans doute d'une des familles les plus influentes, membre des institu-



tions politiques d'Avenches et très au fait de son succès.

En soi, le plan de la villa s'inspire de plans et de modèles classiques, à l'exemple de la *Domus Aurea* de Néron (I) ou la villa de Nenning (D). «Mais ici, tout a été doublé, à l'exemple des deux grandes cours, des deux ailes... explique l'archéologue Yves Du-

bois, par ailleurs président de Pro Urba. Avec l'effet de façade en plus, il y a une volonté ostentatoire manifeste. Sur beaucoup d'aspects, Orbe reste un cas unique, un *unicum*.» S'y ajoutent deux ensembles de thermes, des appartements pour invités, des salles à manger... Véritable palais à la campagne, proche de l'im-

portante route menant en Gaule par le Jura, la villa remplace aux alentours de 160-170 de notre ère un premier établissement plus modeste. L'hypothèse? Que le propriétaire ait changé, ou que la famille ait subitement monté les *gradus* de l'escalier social. Un cas de figure qui conviendrait bien aux *Macrii*, une famille à

### Un site historique et formateur

● Abandonnée à la fin de l'Antiquité puis oubliée sous un petit bourg médiéval et finalement sous les labours, la villa d'Orbe sera explorée par les Bernois, puis réellement révélée à l'occasion de la construction de la semi-autoroute de Vallorbe.

Cette dernière sera d'ailleurs détournée pour épargner le site. Sa fouille sera confiée à l'Université de Lausanne, qui y a formé ses étudiants pendant dix-huit ans. Un certain Laurent Flutsch, humoriste et directeur du Musée de Lausanne-Vidy, y a

notamment fait ses armes. Plusieurs travaux d'étudiants ont été intégrés dans l'étude fraîchement publiée. Ces *Cahiers d'archéologie romande* 161 à 165 (Urba I et Urba II) se commandent au Musée cantonal d'archéologie, à Lausanne.

### La Ville de Nyon reçoit la première Fiche d'Or

**Ecologie**  
Cette distinction récompense les actions de la Ville pour favoriser la mobilité électrique

Ce 19 janvier, la Ville de Nyon reçoit la Fiche d'Or, distinction récompensant une Commune suisse pionnière dans la mise en œuvre de mesures exemplaires pour développer la mobilité électrique. Soutenu par l'Office fédéral des routes et le Touring Club Suisse, le Forum suisse de la mobilité électrique a remis pour

la première fois ce label dans le cadre du 7e Congrès de la mobilité électrique à Berne.

La Ville de Nyon a été distinguée pour la diversité des mesures mises en œuvre. Ses Services industriels ont équipé de bornes de recharge électrique plusieurs places de parc sur quatre sites de la ville. Mais ce n'est pas tout. La Ville de Nyon octroie des subventions aux Nyonnais et aux entreprises souhaitant acquérir un véhicule électrique. Elle met aussi une vingtaine de vélos électriques à disposition de ses employés. **Y.M.**

### On abattra 288 arbres pour réaménager la Thièle

**Yverdon-les-Bains**  
Le chantier de correction du cours d'eau est prévu ce printemps. Une coupe importante s'inscrit dans le cadre de travaux préparatoires. Elle sera compensée

Une importante coupe d'arbres est prévue ces prochains jours aux abords d'Yverdon, au lieu dit Les Quatre-Vingts. Près de 300 arbres - 240 peupliers et 44 noyers - seront abattus entre le 30 janvier et la fin du mois de mars le long de la Thièle et du canal du Déversoir. Cette coupe

sera réalisée dans le cadre des travaux préparatoires liés au projet de correction fluviale de la Thièle. Un chantier qui sera entrepris dans la foulée et devrait durer environ deux ans.

Autorisés par la Direction générale de l'environnement, les abattages prévus sont nécessaires pour la réalisation de mesures de protection contre les crues et de renaturation planifiée du cours d'eau. A cet effet, le lit majeur de la Thièle sera élargi entre la limite communale dans la plaine de l'Orbe et le pont Rouge, à l'entrée de la ville. En rive gauche, la digue le long de laquelle se trouvent 194 peupliers sera déplacée d'une vingtaine de mètres. Toujours sur la rive gauche, entre le pont Rouge et le pont Kiener, elle sera rehaussée, ce qui nécessite la coupe de 44 noyers. Enfin, le long du canal du Déversoir, ce sont 46 peupliers situés sur la rive droite qui seront abattus pour les mêmes raisons.

Le projet le dit, cette correction fluviale ne comprend pas qu'un volet de protection. Elle vise aussi à donner un caractère plus naturel aux cours d'eau. En conséquence, les peupliers seront remplacés par des boisements d'arbustes et d'arbres indigènes. Quant aux noyers, ils

seront tout simplement remplacés par d'autres noyers.

Cette «plus-value écologique», pour reprendre les termes du directeur du Service communal des travaux, Sandro Rosset, sera renforcée par l'élargissement du lit majeur de la Thièle et la remodelage de son lit mineur. La renaturation du cours d'eau s'accompagnera en outre de la création de milieux humides et de plans d'eau temporaires et permanents. Ces mesures permettront le développement d'une flore et d'une faune typiques des cours d'eau, qui sont plutôt rares dans le périmètre du projet. **F.R.A.**